

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 98 (1972)  
**Heft:** 22

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

concours, afin de pouvoir accorder des prix mieux en rapport avec les conditions actuelles. Jusqu'ici, le capital de fondation ne s'est accru que par les intérêts. Il serait donc désirable que ce capital puisse être nettement augmenté par des dons de particuliers, par des legs ainsi que par des contributions d'entreprises. Avec un capital de fondation plus élevé, on disposerait ainsi de montants supérieurs pour les prix, disponibles à des intervalles plus rapprochés. Etant donné que les thèmes de concours doivent surtout inciter de jeunes spécialistes à entreprendre leur propre travail, les montants distribués remplissent certainement le but le plus général, à savoir la promotion de l'étude personnelle et de la poursuite de la formation professionnelle.

*Le président de la Commission pour  
la Fondation Denzler : H. WEBER*

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] Nachruf auf Ing. Dr. A. Denzler, verfasst von Prof. Dr. W. Wyssling. *Bull. SEV* 10 (1919 —) p. 82.
- [2] Gründung der Denzler-Stiftung. Bericht des Vorstandes des SEV 1918/19. *Bull. SEV* 10 (1919 —) p. 290.
- [3] Zusammensetzung der ersten Kommission für die Denzler-Stiftung. *Bull. SEV* 11 (1920 —) p. 346.

#### Centre d'études architecturales — Romont

Les cahiers suivants, édités par ce Centre, sont sortis de presse :

N° 14 : Structures Spatiales, Z. S. Makowski. Cahier préparé par R. Ekchian.

N° 15 : Recherches Structurales 2, Guy Rottier.

N° 16 : Urbanisme 1, Justus Dahinden. Etude présentée lors de la journée du 12.2.1972 à Romont.

Ils sont en vente au secrétariat du Centre au prix de Fr. 16.— pour les non-membres et Fr. 14.— pour les membres adhérents.

Le programme d'hiver du Centre prévoit les manifestations suivantes :

#### Journées d'études :

- J.-Ls Robillard, professeur à l'Université du Québec à Montréal.
- J.-B. Bakema, professeur architecte à Rotterdam.
- Fr. Burckhardt, architecte, sociologue, Berlin.

#### Séminaires de 2 à 3 jours :

- MM. Garneau et Baracs.
- Séminaire International CEA Bruxelles 73.
- Vacances été 1973 : une semaine en Provence ; séminaire sur les structures avec applications pratiques.
- Informatique et Architecture : avec MM. Garneau, Alain Mignot, ARC Paris, CIERE Bruxelles, Rocquencourt Versailles, Institut Environnement Paris, Université de Delft.

informations

Sia

Secrétariat général de la SIA  
Selnaustrasse 16  
Case postale  
8039 Zurich  
Tél. 01/34 15 70

**GSA Groupe spécialisé de l'architecture**  
**GCI Groupe spécialisé de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil**

**Nouvelles formes d'organisation dans la construction, Journées d'information des 10 et 11 novembre 1972, Casino Zürichhorn, Zurich**

Dans la construction, comme dans d'autres secteurs, des changements notables de structures sont en cours, qui conduisent à de nouvelles relations entre les partenaires.

En 1965, le Comité central de la SIA a institué une commission pour l'étude des rapports structurels entre maître d'ouvrage, architecte, ingénieur, entrepreneur et fournisseur. Il s'agissait en particulier d'analyser sur les plans éthique, économique, technique et juridique les formes d'organisation possibles et celles qui sont usuelles à l'heure actuelle pour la réalisation des projets de construction. Cette commission a consigné le résultat de ses travaux dans un rapport qu'elle a remis au Comité central. Ce document est basé sur un examen critique de la situation régnant dans le secteur de la construction.

L'objectif des journées consiste, sur la base du rapport de ladite commission, à montrer les conditions existantes,

à exposer les problèmes juridiques et à créer une terminologie uniforme. D'autre part, les journées ont pour but de mettre en lumière les questions qui se posent, en entendant les avis critiques émis par les milieux de la pratique au sujet de problèmes actuels. On attend de cette confrontation qu'elle procure les bases permettant l'adaptation constante des moyens de travail nécessaires aux participants à la construction, telles que les normes et les contrats, et qu'elle serve de point de départ pour des entretiens ultérieurs.

Parmi les points importants qui seront traités dans le cadre des journées d'information, figureront les conséquences de la modification des structures pour les architectes et les ingénieurs exerçant leur profession de manière indépendante.

Les participants recevront, avant les journées, le rapport de la commission des relations, un résumé des exposés, ainsi qu'un répertoire des expressions utilisées.

La préparation des journées est assumée par le Groupe spécialisé SIA de l'architecture GSA, en collaboration avec le Groupe spécialisé de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil, GCI. Elles sont organisées par la SIA et se dérouleront d'entente avec la Fédération des architectes suisses, FAS, la Fédération suisse des architectes indépendants, FSAI, l'Association suisse des ingénieurs-conseils, ASIC, la Société suisse des entrepreneurs, SSE et l'Association suisse des entrepreneurs généraux, ASEG.

*Vendredi, 10 novembre 1972*

- 10 h. 30 Ouverture des journées.  
A. Cogliatti, président de la SIA, Zurich.
- 10 h. 40 Allocution de bienvenue.  
H. Bremi, président du GSA, Winterthur.
- 10 h. 50 Orientierung über den Bericht der Kommission zum Studium der Beziehungen zwischen Bauherr, Archi-

tekt, Ingenieur, Unternehmer und Lieferant. (Commentaire du rapport de la Commission d'étude des relations entre maître de l'ouvrage, architecte, ingénieur, entrepreneur et fournisseur.)  
G. Gruner, Basel.

11 h. 50 Les questions juridiques.  
M. Beaud, SIA, Zurich.

12 h. 10 Déjeuner.

#### *Nouvelles structures*

14 h. 00 Die neuen Strukturen aus der Sicht des öffentlichen Bauherrn : Kanton. (Le point de vue de l'Etat comme maître de l'ouvrage.)  
P. Schatt, Kantonsbaumeister, Zürich.

14 h. 20 Die heute im Bauwesen gebräuchlichen Organisationsformen aus der Sicht der Privatversicherung. (Le point de vue de l'assureur.)  
Dr. G. Amstad, Schweiz. Lebensvers.- und Rentenanstalt, Zürich.

14 h. 40 Erfahrungen im Ausland mit einer neuartigen Dienstleistung für den Bauherrn. (Expériences faites à l'étranger avec un nouveau système de prestations.)  
H. Meyer, Bureau Berenschot NV, Utrecht NL.

15 h. 00 Wandlungen im Bauwesen und ihre Konsequenzen für die Struktur des Baumarktes im engeren Baugewerbe. (Mutations dans la construction — leurs conséquences sur le marché.)  
E. Grimm, Spaltenstein AG, Zürich.

15 h. 20 Trends beim Generalunternehmertum. (L'entreprise générale : nouvelles tendances.)  
R. Schubiger, Mobag, Zürich.

15 h. 40 Die neuen Strukturen aus der Sicht des Generalunternehmers. (Le point de vue de l'entrepreneur général.)  
Dr. B. Schnewlin, Karl Steiner AG, Zürich.

16 h. 00 Pause.

16 h. 20 Die neuen Strukturen aus der Sicht des privaten Bauherrn : Industrie. (Le point de vue du maître de l'ouvrage privé.)  
Dr. M. Aebi, Sandoz AG, Basel.

16 h. 40 Tendances dans l'évolution des entreprises d'architecture.  
J. Brugger, Atelier des Architectes Associés, Lausanne.

17 h. 00 Wie liegen heute die Chancen des mittleren und kleineren Architekturbüros, innerhalb der neuen Strukturen noch zum Zuge zu kommen ? (Les chances actuelles des bureaux d'architecture petits et moyens.)  
M. Farner, Zürich.

17 h. 20 Zum Thema Zusammenarbeit. Sicht eines Architekten. (La collaboration — point de vue de l'architecte.)  
H. Hubacher, Zürich.

17 h. 40 Réponse aux questions.

18 h. 00 Fin de la première journée.

#### *Samedi, 11 novembre 1972*

08 h. 30 Die neuen Strukturen aus der Sicht des öffentlichen Bauherrn : Bund. (Le point de vue de la Confédération comme maître de l'ouvrage.)  
Prof. J.-W. Huber, Eidg. Baudirektor, Bern.

08 h. 50 Das interne Vertragsverhältnis bei Ad-hoc-Generalplanervorhaben. Zwischenbericht über die Arbeiten der Kommission « Teamhonore » des SIA. (Rapport intermédiaire de la Commission d'étude pour les honoraires concernant les travaux multidisciplinaires.)  
U. Strasser, Bern.

09 h. 10 Betriebs- und Organisationsfragen, die sich dem Architektur- und Ingenieurbüro im Zuge der neuen Strukturen stellen. Zwischenbericht der Arbeitsgruppen der FGA. (Rapport intermédiaire sur les nouvelles formes d'organisation.)  
Versicherungen und Personalfürsorge. (Assurances et prévoyance pour le personnel.)  
J. Both, Zürich.

Finanzwesen. (Aspects financiers.)

Dr. J. Bühler, Zürich.

Auswirkung der neuen Strukturen auf die Büroorganisation. (L'organisation des bureaux.)  
Prof. Hch. Kunz, Zürich.

09 h. 45 Pause.

10 h. 05 Die Funktion des selbständigen Ingenieurs im Strukturwandel der Bauwirtschaft. (L'ingénieur indépendant.)  
E. Schubiger, Zürich.

10 h. 25 Die neuen Strukturen aus der Sicht des industriellen Bauens : Systembau. (La construction industrielle.)  
R. Peikert, Peikert Contract AG, Zug.

10 h. 45 Die neuen Strukturen aus der Sicht des industriellen Bauens : Vorfabrikation. (La préfabrication.)  
R. Stüssi, Rud. Stüssi AG, Dällikon.

11 h. 05 Neue Möglichkeiten für die Tätigkeit des Architekten auf dem Gebiet des industriellen Bauens. (Nouvelles possibilités pour l'architecte dans la construction industrielle.)  
H. Litz, Binz.

11 h. 25 Gedanken eines Parlamentariers zu den Strukturänderungen im Bauwesen. (Réflexions d'un député au Conseil des Etats.)  
W. Jauslin, Ständerat, Muttenz.

11 h. 55 Réponse aux questions.

12 h. 15 Clôture des journées.

#### *Finance d'inscription*

Fr. 130.— pour les membres SIA, GSA \*, GCI \*

Fr. 190.— pour les non-membres

Fr. 30.— pour les étudiants

Déjeuner (sans les boissons) Fr. 18.50.

\* Pour les membres collectifs, droit à l'inscription à tarif réduit pour une personne.

#### *Inscription*

Au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01 / 36 15 70.

#### **Mise en consultation de la norme SIA N° 181 concernant l'isolation acoustique des bâtiments, projet N 5063-3**

Le projet de cette norme est fondé sur la recommandation n° 181 qui a paru en 1970. La commission compétente a étudié les critiques et amendements qu'elle a suscités depuis sa parution et présente aujourd'hui un nouveau projet, en proposant en même temps de transformer la recommandation en une norme.

Par rapport à la recommandation, la nouvelle norme étend les définitions relatives aux zones très bruyantes dans lesquelles, si des maisons d'habitation sont édifiées, il est indispensable d'appliquer les mesures constructives spéciales d'isolation acoustique prescrites. Les maisons juxtaposées en rangées ou en terrasses, ainsi que les appartements en propriété individuelle, ne devront plus, à l'avenir, satisfaire aux exigences accrues que lorsque le prix au mètre cube dépasse un certain montant. Pour les constructions particulièrement avantageuses, seules les exigences minimales doivent être satisfaites. Pour le reste, le projet contient de nombreuses modifications rédactionnelles et précisions.

Nous invitons les membres de la SIA, les autres personnes intéressées, ainsi que les autorités et associations, à donner leur avis sur ce projet de norme. Il peut être obtenu gratuitement au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01 / 36 15 70.

Les remarques doivent être adressées au Secrétariat général de la SIA jusqu'au 30 novembre 1972.

## Bibliographie

**Dictionnaire anglais-français des termes relatifs à l'électrotechnique, l'électronique et aux applications connexes**, par *Henry Piraux*. Préface de *G.-A. Boutry*. 10<sup>e</sup> édition 1972, revue et corrigée. — Un volume 16×25 cm, 400 pages. Prix : 46 F.

Ce dictionnaire, aujourd'hui classique, connaît, tant en France qu'à l'étranger, un succès considérable (il en existe une adaptation en espagnol et d'autres sont en préparation). Depuis sa première édition en 1952, dix autres se sont succédés, tenant compte chaque fois des progrès techniques réalisés. Désireux d'accroître encore plus l'utilité de son livre, l'auteur a voulu que cette dixième édition soit en fait un ouvrage aussi moderne que possible. Dans ce sens, il a supprimé un grand nombre d'expressions trop désuètes pour être vraiment utiles ; par contre, il a ajouté à l'édition précédente environ 1200 termes nouveaux, notamment dans les domaines des télécommunications et de l'informatique, sans oublier un grand nombre d'abréviations et de sigles si courants en anglais et surtout en américain. On notera que, sur près de 400 pages, trente sont réservées à des tables de conversion très complètes et très pratiques, rendant ainsi ce nouvel ouvrage sans équivalent ; comme le dit M. G.-A. Boutry, professeur au Conservatoire des arts et métiers à Paris, dans la préface qu'il a bien voulu écrire pour ce dictionnaire à propos de la table des températures : « C'est la seule existante qui donne la conversion exacte sans aucun calcul. »

**Mathematische Methoden für Digitalrechner I**, par *Anthony Ralston*, Ass. Professor für Mathematik am Stevens Institute of Technology, et *Herbert S. Wilf*, Ass. Professor für Mathematik an der Universität von Pennsylvania. 2<sup>e</sup> édition. München, Wien, R. Oldenbourg Verlag, 1972. — Un volume 17×24 cm, 522 pages, 20 figures. Prix : relié, 94 DM.

Avec le développement des calculatrices électroniques et des moyens puissants qu'elles mettent à disposition des utilisateurs, les méthodes mathématiques numériques ont pris une orientation nouvelle et une extension considérable.

L'ouvrage (en deux volumes) des professeurs A. Rolston et H. S. Wilf donne une vue d'ensemble des principales méthodes et procédés de calcul susceptibles d'être traités au moyen des calculatrices. Le *tome I*, que nous présentons ici, est plus particulièrement consacré aux domaines suivants :

1. Calcul des fonctions élémentaires. — 2. Matrices et équations linéaires. — 3. Equations différentielles ordinaires. — 4. Equations différentielles aux dérivées partielles. — 5. Statistique. — 6. Méthodes diverses.

Les développements théoriques sont illustrés par de nombreux exemples concrets et, notamment, par vingt-cinq programmes Algol.

## Communications SVIA

### Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques

L'institution commune de prévoyance en faveur du personnel des associations techniques (SIA, UTS, FAS et FSAI) en est à son dixième exercice qui a été bouclé au 30 juin 1971. Grâce à l'intérêt accru de la part du patronat, le nombre des membres a passé à plus de 550 assurés dans plus de 100 bureaux d'architectes et d'ingénieurs. A fin 1971, le nombre des assurés était de plus de 630, avec un total de salaires assurés d'environ 17 millions de francs.

La capacité de concurrence de cette institution du « deuxième pilier » a continué de s'améliorer par rapport à des institutions semblables.

L'avantage de cette caisse est inégalable en ce qui concerne le droit de passage intégral dont bénéficie l'em-

ployé dans le cadre des entreprises affiliées. C'est pourquoi chaque membre de l'Association qui n'a pas encore d'inscription de prévoyance en faveur du personnel devrait adhérer à celle de l'Association. Les prestations de la caisse supportent à tous points de vue la comparaison avec celles d'autres assurances.

Une indication sur l'attitude à adopter pour l'avenir : la prévoyance dans les entreprises, qui, selon toute vraisemblance, deviendra obligatoire, exigera des moyens très importants. C'est donc faire preuve de clairvoyance que de commencer dès maintenant avec la formation du capital nécessaire à cet effet. Les primes futures pourront être maintenues à un niveau d'autant plus bas que le capital investi préalablement dans un but de prévoyance sera élevé. Par conséquent : ne pas attendre, mais adhérer à la caisse !

Une documentation plus détaillée et des renseignements sur la Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne (tél. 25 10 25).

## Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

### Conférence

On nous prie d'annoncer la conférence que donnera (en français) le professeur Dr *N. Hadjin*, de Belgrade, *mercredi 1<sup>er</sup> novembre 1972, à 10 h. 15, en salle 302 du bâtiment principal de l'EPFL, 33, avenue de Cour, Lausanne, sur « Les barres à parois minces avec contour déformable ».*

---

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

---

### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 11 des annonces

---

## Informations diverses

### Ernst + Co. S.A. 5043 Holziken

(voir photographie page couverture)

Les meubles de bureau de la manufacture de meubles ECHO à Holziken ont conquis une vaste clientèle au cours des dernières années. Il y a plusieurs raisons à cela.

Certainement ce n'est pas seulement leur forme sobre et élégante ou leur excellente qualité. En effet, les avantages suivants sont également de poids.

#### La construction par éléments

Les meubles de bureau ECHO peuvent être complétés à volonté afin d'obtenir des ensembles élégants, adaptés à la place disponible et aux conditions de travail.

#### La répartition des tiroirs (modèle breveté)

Celui qui travaille journalièrement au pupitre sait qu'une répartition bien conçue des tiroirs facilite considérablement le travail. Les Ateliers ECHO ont trouvé une répartition qui permet non seulement une division verticale, mais aussi oblique ou transversale. Plus de 50 positions différentes sont possibles.

#### L'armoire de classement ECHO-CLASS (brevetée)

Elle a l'avantage de concentrer sur un petit volume une quantité considérable de documents. En effet, un ECHO-CLASS à 3 tiroirs contient autant que 5 tiroirs normaux d'une armoire de classement courante.